



MAIRIE  
de  
WALSCHBRONN

# Synthèse 2013 Prévisions 2014

Année 2014, N°1

Janvier 2014

## Dans ce numéro

- En 2013, 2 naissances, 4 mariages, 4 décès. 527 habitants à Walschbronn.
- Finances locales: 280 € de dette par habitants.
- Léonie Demerlé, 92 ans, doyenne du village. Camille Conrad, 89 ans, doyen des hommes.
- Votre don pour la restauration du château doublé par la fondation du patrimoine.
- 1er tour des élections municipales le 23 mars 2014.
- Vie publique, vie privée, ... et la presse.
- 100 convives au repas des anciens
- Des « Nachtschule » ont été organisées pendant la guerre pour apprendre le français.
- Notre langue, le francique, a survécu à toutes les mutations.
- L'ordre d'évacuer fut donné le 1er septembre 1939 à 13h pour départ à 16h.
- Trop de déchets de chiens sur la place du village.
- Le jumelage avec Hirzweiler récompensé par une plaque de l'amitié franco-allemande.

## Le mot du Maire



### Chers habitants de Walschbronn et Dorst

L'année 2013 s'est achevée, encore une fois, avec un programme chargé pour l'ensemble des élus et du personnel communal.

Dans un premier temps, nous avons mis en route, au mois de janvier, le dossier de la salle socioculturelle avec le recrutement d'un assistant au maître d'ouvrage. Nombreuses ont été nos réunions et nos débats avec les associations. Petit à petit, les besoins ont été évalués et le choix du site a dû se faire par rapport à beaucoup d'éléments environnementaux et de textes de lois qui se compliquent d'années en années. Cela n'a pas toujours arrangé notre vision du projet mais des solutions ont été trouvées. L'emplacement de la salle sera donc sur le site de l'ancienne forge et nous réhabiliterons la maison Klein pour les dépendances de la salle. Le projet fera l'objet de tout un réaménagement urbanistique au centre du village, mais tout en respectant une architecture authentique et un financement organisé et raisonné.

Dans un second temps, l'autre projet qui est en cours de réalisa-

tion est la mise en sécurité de la tour du fond du château. Les travaux ont démarré. Le coût de l'opération est de 21.000€. Celle-ci est subventionnée à 80% par l'Etat, la Région, le Conseil Général et le Sénateur Philippe Leroy. Une deuxième tranche est en cours d'instruction: l'accès à la grotte et au Château. Le coût de l'opération est de 67.000€. Le plan de financement a été élaboré de la manière suivante: 20% l'Etat, 30% le département et 12% la Région. Le solde sera financé par la commune et les souscriptions de la Fondation du Patrimoine, ce qui correspond aux dons qui peuvent être faits à la Fondation du Patrimoine, qui elle, doublera ces dons sous forme de subvention pour nos travaux. 1€ versé fait 2€ de subvention. Ce versement est déductible des impôts pour les personnes imposables. De plus, la fête du Château avec le Conseil de Fabrique a permis de récolter 3.100€, qui seront versés en intégralité à la Fondation du Patrimoine. Cela fera 6.200€ de subvention pour les travaux. Tout cela dans le but d'avoir le moins d'auto-financement possible. Durant l'année, des prises de contact et des visites ont eu lieu avec nos différents partenaires financiers. Nous avons invité Mr le Sous-Préfet, qui vient de s'installer à Sarreguemines, pour lui présenter la commune, les dossiers du château et de la salle ainsi que les différents plans de financement. Sa conclusion a été que les projets menés et la manière dont ils sont menés sont tout à fait à la hauteur des finances de notre

commune. Mesdames, Messieurs soyez rassurés.

Je voudrais également en profiter pour remercier l'ensemble du conseil municipal, mes adjoints ainsi que leurs épouses, le personnel communal qui a travaillé d'arrache-pied tout au long de l'année, les bénévoles, les associations, le Conseil de Fabrique pour leur excellente collaboration et le Galesburas qui nous versé une subvention de 500€ pour la réalisation de l'aire de jeu. Un grand merci à vous tous.

Je voudrais aussi remercier l'Etat la Région, le Département, notre Conseil Général qui nous a toujours soutenu et sur lequel nous comptons toujours pour défendre le dossier de la salle et la deuxième tranche des travaux du Château.

Sans vouloir faire de politique à la veille de l'échéance de notre mandat, Mesdames Messieurs permettez moi de vous remercier pour la confiance que vous avez accordée en nous confiant ce mandat en 2008. C'est grâce à cette confiance que nous avons pu mener toutes les réalisations que vous connaissez.

**Au nom de tout le conseil municipal, mes adjoints, le personnel communal et moi-même, je vous présente mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité à vous et vos familles.**

Le Maire,  
SCHWALBACH Christian

## Sommaire

ETAT CIVIL 2013	2
LES FINANCES DE LA COMMUNE EN 2013	2
LES AINÉS DU VILLAGE	2
TRAVAUX DU CHÂTEAU	3
ELECTIONS MUNICIPALES	3
HOMMES ET FEMMES POLITIQUES	3
LE REPAS DES ANCIENS	3
LES PERSONNES AGÉES ET LA LANGUE FRANÇAISE	4
LE FRANCIQUE NOTRE LANGUE	4
LE VOYAGE FORCÉ EN CHARENTE	5
LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS ET LES CHIENS	5
LE JUMELAGE AVEC HIRZWEILER EN 2013	6
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014	7

# Synthèse2013

## Prévisions2014



### Etat civil 2013

#### Deux naissances

Kiffer Matthéo Marc, le 29 août 2013 à Haguenau

Baden Gwendal Joseph, le 31 décembre 2013 à Haguenau

#### Quatre mariages

Aissani Lounès Malik et Roschbach Myriam, le 27 avril 2013.

Jung Cédric et Cochard Sophie, le 25 mai 2013

Lee-ah-siem Rudy et Wey Dorst Laura, le 11 mai 2013

Poure Gérald et Schwab Vanessa le 8 juin 2013

#### Quatre décès

Gazzola Albine, le 25 mars 2013 à Oberhausbergen

Wagner Pierre, le 4 avril 2013 à Strasbourg

Heckel Henriette née Mistler, le 4 sept. 2013 à

Humbert Pierre, le 9 déc. 2013 à Bitche

*Il y a cinquante ans, donc en 1963, le village comptait 15 naissances, 2 mariages et 8 décès*

#### Population

Le village compte au 1<sup>er</sup> janvier 2014, **527** habitants dont 17 en résidence secondaire.

### Les finances de la commune en 2013

Dépenses:	277.452€	Recettes:	348.383€	Emprunts:	147.708€
Achats:	19.651€	Vente de bois:	19.957€	(Capital restant dû au 1er janvier 2014).	
Services et Cotisations:	56.440€	Loc. chasse terres:	18.188€	La dette s'établit donc à <b>280€ par habitant.</b>	
Impôts:	5.784€	Loc.logements:	46.625€		
Charges de personnel:	86.438€	Impôts locaux:	100.329€		
Autres charges courantes:	103.794€	Dot. d'Etat:	118.650€		
Intérêts des emprunts:	5.345€	Dot. Départ.:	32.140€		
		Dot. ComCom:	12.494€		



### Les aînés du village

**Démerlé Léonie**, née le 24 juillet 1921 est la doyenne de tous les habitants du village.

**Conrad Camille**, né le 17 janvier 1925 est le doyen des hommes de Walschbronn. Camille est marié à Jacqueline depuis soixante ans.

Une **nonagénaire** en 2014:  
Leblanc Eugénie née le 17 mars 1924.

Deux **octogénaires** en 2014:

- Fuchs Paulette, née le 13 mars 1934, plus connue sous le nom Martini Angèle.
- Simon Camille, né le 27 avril 1934

*Le maire et le conseil municipal souhaitent longue vie en bonne santé à tous ces séniors*

.On n'a pas l'âge que donne l'état civil mais celui qu'accordent les Contemporains. »

[Philippe Bouvard]

## Bon de souscription pour les travaux du château

Un dépliant ayant comme titre « vestiges du château du Weckersburg Walschbronn » vous a été transmis. Ce dernier vous permet de faire un don au profit du château en vous servant de la page « bon de souscription ». Les donateurs imposables sur le revenu bénéficient d'une déduction d'impôts de 66% et les sociétés de

60%.

Les détails figurent sur le bon de souscription à transmettre à la Fondation du Patrimoine -Délégation de Lorraine- 62 rue de Metz à 54000 NANCY, ou en Mairie.

La délégation du patrimoine doublera votre don au profit de la restauration du

château de Walschbronn.

Vous pouvez également faire le don par internet sur le site de la fondation du patrimoine accessible par le site de Walschbronn: <http://www.walschbronn.fr> dans la rubrique « Travaux et projets » puis « Château



## Elections municipales

Ces élections se dérouleront le 23 mars 2014 avec éventuellement un deuxième tour le 30 mars 2014.

Comme par le passé vous pouvez panacher, c'est-à-dire rayer des noms ou les rajouter sur une seconde liste.

Néanmoins vous ne pourrez plus ajouter une personne qui n'est pas candidate.

## Hommes et femmes politiques

Il est vrai que chaque citoyen a droit à une vie privée qui ne doit pas être débattue au grand jour. Il est vrai aussi que nous avons la liberté de la pres-

se. Nous ne pouvons donc pas interdire à cette presse de faire son travail, c'est-à-dire renseigner.

En outre, beaucoup d'entre nous se feront une idée du caractère d'un politique en étant informé de sa vie privée.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

## Le repas des anciens

La commune a invité toutes les personnes du village de 65 ans et plus, le 12 janvier 2014 à l'auberge du château. Ce repas était précédé d'une messe en l'église St. Benoît. C'est ainsi qu'une centaine de

personnes (seniors, conseillers municipaux et personnel de la commune) ont dégusté un succulent repas préparé par le chef Seba et son adjoint Chougoun. Que d'histoires anciennes ont été racontées lors de l'après-midi récréative, qui a suivi ce repas. La bonne ambiance était assurée par Sylvianne Scheidler à l'accordéon.

Les personnes ne pouvant partager ce repas en raison d'une santé précaire ont reçu la visite du maire

et d'un adjoint qui leur ont remis un cadeau.



# Synthèse2013

## Prévisions2014

### Les personnes âgées et la langue française.



Nous nous étonnons parfois que certaines personnes âgées de notre Bitcherland ne parlent pas le français couramment. Or, a bien réfléchi, il faudrait plutôt s'étonner qu'elles parlent aussi bien le français.

Prenons un exemple : Une personne née en 1932 était scolarisée à Walschbronn en 1938. Elle a quitté Walschbronn en 1939 et fut tant bien

que mal scolarisée en Charente. Rapatriée en Moselle en 1940 certains ont été à l'école allemande jusqu'en 1944. Il reste alors deux ans d'école française jusqu'à la fin de la scolarité en 1946, à l'âge de 14 ans.

Fort heureusement des cours du soir ont été organisés par la suite pour les plus de quatorze ans. Ces cours s'appelaient

«Nachtschule». Ce ne sont que les natifs de 1940 qui ont connu une scolarisation normale à partir de 1946. Ces derniers se rappellent néanmoins qu'il fallait apporter le bois à l'école pour se chauffer et que la cour de récréation était coincée entre la maison St. Joseph et la maison Maurer Georges, actuellement la maison Bettina.

### Le francique, notre langue

Il semble utile de faire le point sur notre langue. Notre langue, le francique n'est pas un dialecte allemand, c'est au contraire la langue de Clovis et de Charlemagne qui nous est venue, au cours du 5<sup>ème</sup> siècle, des Francs qui étaient des barbares venus de l'Est. C'est bien plus tard au cours du 16<sup>ème</sup> siècle que l'Allemagne a adopté la langue allemande telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le royaume de France a, quant à lui, adopté le roman comme la langue du royaume.

Nous connaissons la chanson de Roland, ce vaillant neveu de Charlemagne, qui mourut à Roncevaux (la vallée des ronces). Il est question de son épée « Durendal ». Or, durre en vieux francique signifie épine (ronce). Ce qui semble indiquer que Durendal signifie Roncevaux.

Le francique est parlé bien au-delà de notre région, il connaît plusieurs varian-

tes, le francique ripuaire, le francique luxembourgeois, le francique mosellan et la francique rhénane. Nous nous trouvons dans la variante du francique rhénan qui est encore parlé au Palatinat et en Rhénanie bien au-delà d'une ligne Coblenze/Francfort sur Main. Notre région a connu de grands changements au Moyen-Âge. Cependant le clergé, la religion et notre langue ont survécu à toutes ces mutations.

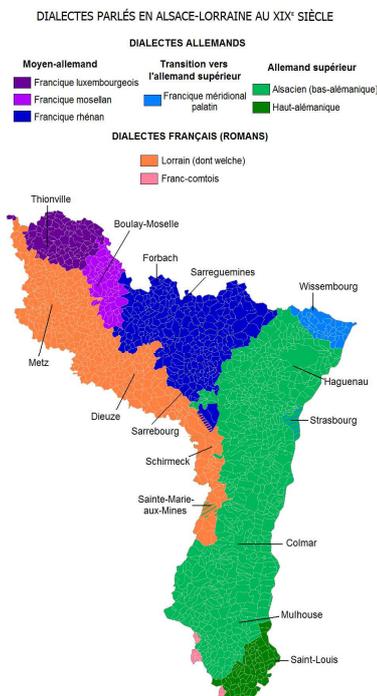
Le serment de Strasbourg passé le 14 février 842 entre Charles le Chauve et Louis le Germanique comporte une traduction en francique.

On peut donc affirmer aujourd'hui que le francique n'est pas un « platt » ni un dialecte allemand ; les Luxembourgeois l'ont bien compris car le francique est une des langues officielles du Grand-Duché.

Il semble donc important que le francique, notre

langue maternelle, survive dans notre région.

*La quasi-totalité de ces informations ont été obtenues de Denis Derler, un habitant de Walschbronn passionné par l'histoire en général et par l'histoire de notre région en particulier. La commune ne peut garantir la véracité de toutes ces informations.*



## Le voyage forcé en Charente

Le conseil municipal tenu le 2 juillet 1939 était rassurant ; il n'était pas question d'une évacuation. Ce n'est que vers la mi-août que quelques personnes ont commencé à s'inquiéter, par exemple en enterrant de la vaisselle et d'autres objets non dégradables.

Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre, l'Allemagne nazie envahit la Pologne. Le dimanche 3 septembre, la France entre en guerre aux cotés de la Grande Bretagne.

L'ordre d'évacuer est donné le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 13H00. Le départ est fixé à 16H00. Les instructions pour l'évacuation figuraient dans une enveloppe scellée en mairie de Walschbronn. Le cantonnier Schopp Jean dit Schopp Hannes muni de sa cloche a fait le tour du village pour annoncer la nouvelle. L'abbé Greff a fait sonner les cloches à toutes volées. Ces cloches sonnaient probablement pour la dernière fois avant d'être réquisitionnées par l'envahisseur. Il a fallu alors lâcher les bêtes pour assurer leur survie, sauf celles destinées à tirer les chariots pour partir vers la

gare de Lemberg. Les bêtes ont été lâchées dans la Weyersbach où elles trouvaient eau et pâturage. Vers 16H00, le convoi s'est mis en route pour Lemberg. Le convoi comprenait surtout des personnes âgées, des femmes et des enfants car les hommes étaient mobilisés. Après embarquement en gare de Lemberg, le train passa à Vilsberg et Lutzelbourg pour se diriger vers la Bretagne ; mais en cours de route, ceux qui connaissaient la géographie ont vite compris qu'ils se dirigeaient vers le sud-ouest de la France. Imaginez un instant le drame de ces familles, délocalisées, prenant peut-être le train pour la 1<sup>ère</sup> fois, beaucoup de personnes ne parlaient pas le français. Pourtant l'accueil en Charente a été en grande partie très chaleureux, c'est ainsi qu'un coiffeur de Walschbronn, pouvait utiliser le salon de coiffure du village ainsi que les outils nécessaires.

Mais voilà, l'armée allemande est arrivée en Charente en 1940. C'est avec surprise que les occupants ont remarqué que beaucoup d'habitants parlaient

l'allemand. Puis ce fut le retour vers la Moselle ; mais oh surprise, pas vers le Bitcherland qui servait comme champ de tir pour la Wehrmacht. Les habitants de Walschbronn se sont retrouvés alors éparpillés à Avricourt, à Dieuze, à Château-Salins, à Foulcrey, à Luppy, à Maizières les Vic ou à St. Jean de Bassel...

A partir de 1945/46, les habitants sont revenus petit à petit dans le village, envahi par les ronces et les orties. Les maisons étaient vidées de leur contenu, partiellement détruites. Il ne restait, ni plancher, ni portes, ni fenêtres.

Mais la vie a repris peu à peu. Il restait néanmoins des munitions et des mines çà et là. Deux habitants de Walschbronn ont perdu la vie en marchant sur une mine, il s'agit de Sternjacob Adolphe et Roth Nicolas.

C'était il n'y a pas très longtemps, les plus âgés d'entre nous l'ont vécu, comme malgré-nous, comme déporté, comme habitants occupés par l'envahisseur.

«Quelle chance d'habiter une région de paix, alors que la guerre sévit toujours dans plusieurs régions du monde.»

## Place du monument aux morts (déchets de chien)

Nous avons l'avantage à Walschbronn d'avoir une très belle place du village sur laquelle se trouve le monument aux morts qui nous rappelle les atrocités de la première moitié du siècle passé. Cette place est bien entretenue par l'ouvrier municipal et quelques bénévoles du village

que le maire remercie au passage.

Il est navrant que quelques personnes prennent l'espace vert de cette place pour une toilette pour chien. Que diraient ces personnes si un parent faisait faire ses besoins à un bébé sur cette pelou-

se ?

Notons néanmoins qu'il s'agit là d'une, ou de deux, exceptions. La quasi-totalité des personnes avec chien quitte le village ou ramasse les déchets dans un sachet.



# Synthèse2013

## Prévisions2014

### Le jumelage avec Hirzweiler en 2013



« Le jumelage est la base de la construction européenne. »

Les atouts d'un jumelage sont multiples. Il permet de créer ou de développer des relations économiques, politiques, mais principalement et avant tout culturelles entre les deux villages. Il offre également des occasions d'apprendre des choses sur la vie quotidienne des citoyens de l'autre pays européen, de dialoguer avec ceux-ci et très souvent de nouer des liens d'amitié avec eux. Le jumelage permet de partager des problèmes, d'échanger des opinions et de découvrir différents points de vue sur une question d'intérêt commun. Et finalement il est la base de la construction européenne, qui passe avant tout par l'entente, la compréhension et le respect des peuples.

Ainsi, afin de faire vivre et progresser le jumelage, des membres du conseil municipal et des associations de Walschbronn rencontrent régulièrement leur homologues de Hirzweiler au cours de l'année.

L'année 2013 a été à nouveau riche en rencontres :

► **Le 11 janvier 2013**, nous étions invités aux traditionnels voeux du maire à Hirzweiler. Cette soirée est consacrée à

une rétrospective de l'année passée la mise à l'honneur des habitants de Hirzweiler ayant particulièrement brillé en 2012 par leur dévouement ou leur performance. Ils ont été honorés. La partie récréative qui suivit a permis d'échanger sur l'année de jumelage, rétrospectives et prévisions.

► **Le 18 mai 2013**, une quinzaine de vététistes des deux villages se rencontrèrent pour une randonnée commune à Walschbronn. La pluie et les chemins détremés du côté d'Eppenbrunn et du « Altschlossfelsen » n'ont pas découragé les sportifs déterminés. Après l'effort suivit le réconfort autour d'une table chez Séba.

► **Le 31 août 2013**, le conseil municipal et des représentants des associations de Walschbronn ont été invités avec les conjoint(e)s à Hirzweiler pour la rencontre annuelle. Nous avons débuté par une visite des jardins aquatiques à Landsweiler-Reden, puis gravi l'ancien crassier où nous avons eu droit à une petite collation. De retour à Hirzweiler, ce fut soirée grillade dans une ambiance conviviale et d'échanges. Un gâteau à l'effigie des deux communes fut la surprise de la soirée.

► **Le 30 novembre 2013**, un bus avec une quarantaine de personnes de Hirzweiler, en grande partie du club de cyclisme, était en visite au marché de Noël de Walschbronn.

► **Le 8 décembre 2013**, nous étions en visite au marché de Noël de Hirzweiler.

► **Le 10 janvier 2014**, à l'occasion des vœux du maire à Hirzweiler, les deux communes ont été distinguées pour les 40 ans de jumelage. Le maire et une vingtaine de représentants de Walschbronn ont fait le déplacement. C'est la chargée d'affaires européennes au ministère de Sarre, Helma Kuhn-Theis, qui a remis la plaque d'amitié franco-allemande à Christian Schwalbach et Helmut Raber pour récompenser le jumelage actif depuis 40 ans et cet engagement européen. Cette plaque est visible à l'entrée de la mairie.

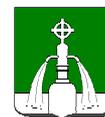
**Pour la suite de 2014** sont déjà prévus :

► Une randonnée VTT au printemps à Hirzweiler.

► La rencontre annuelle à Walschbronn à la fin de l'été.

► Marché de Noël à Walschbronn et Hirzweiler.





## Calendrier des manifestations 2014 Waldhouse / Walschbronn

Mois	Jour	Thème	Association	Lieu
<b>Janvier</b>	12	Repas des Anciens	Commune Walschbronn	Auberge du Château
<b>Février</b>	2	Marche	Pompiers	Caserne Walschbronn
	8	Soirée moules frites	FCWW	Salle de Waldhouse
	15	Repas	CE La Source	Salle de Waldhouse
<b>Mars</b>	9	Carnaval des enfants	Vitagym	Salle de Waldhouse
	29	Zumba-Party	Vitagym	Salle Emil Gentil Volmunster
<b>Avril</b>	21	Marche Lundi de Pâques	Galesburas	Club House Walschbronn
	30	Nuit des Sorcières	FCWW	Salle de Waldhouse
<b>Mai</b>	4	Portes ouvertes	Pompiers	Caserne de Walschbronn
<b>Juin</b>	1	Fête du Château	Walschbronn	Château de Walschbronn
	9	Marche de la Pentecôte	Galesburas	A définir
	28 et 29	Fête d'été	FCWW	Place de Waldhouse
<b>Juillet</b>	20	Fête d'été	Pompiers	Tennis Walschbronn
<b>Août</b>	2	Tournoi de pétanques	CE La Source	Tennis de Walschbronn
	3	Marché aux puces	CE La Source	Tennis de Walschbronn
<b>Septembre</b>	5	Fête de la Chapelle de Dorst	Conseil de Fabrique	Dorst
	14	Marché aux puces	FCWW	Place de Waldhouse
	21	Repas paroissial	Conseil de Fabrique	Salle de Waldhouse
<b>Octobre</b>	?	Repas	Arboricole Walschbronn	Local arboricole Walschbronn
	12	Repas de la fête d'automne	CNLS	Salle de Waldhouse
	31	Nuit de la Citrouille	FCWW	Salle de Waldhouse
<b>Novembre</b>	11	Armistice 1918	Waldhouse-Walschbronn	Cérémonie à Walschbronn
	29	Marché de Noël	Galesburas	Walschbronn
<b>Décembre</b>	6	Fête de la Sainte Barbe	Pompiers	Caserne Walschbronn
	13	AG + soirée repas	CE La Source	Restaurant Walschbronn
	20	Fête de fin d'année	FCWW	Salle de Waldhouse
<b>CE</b> : Club Epargne <b>CNLS</b> : Club Nature Loisirs et Sports			<b>FCWW</b> : Football-club de Waldhouse-Walschbronn	

# Synthèse 2013 Prévisions 2014



MAIRIE  
de  
WALSCHBRONN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

## Numéros utiles

<b>Mairie</b> .....	<b>03 87 96 52 48</b>
<i>Ouverte le lundi de 14h à 16h, le mercredi de 18h à 20h, le samedi de 9h à 11h</i>	
<b>Agence postale</b> .....	<b>03 87 96 50 18</b>
<i>Ouverte du lundi au samedi 9h30 à 11h15</i>	
<b>Médecin de garde</b> .....	<b>15</b>
<b>Communauté de paroisses St Benoît</b> .....	<b>03 87 06 23 00</b>
<i>Presbytère St Rémi à Schorbach Permanence les mercredis de 10h à 12h</i>	
<i>Abbé Weiss</i> .....	<i>(En cas d'urgence) 06 70 46 40 33</i>
<b>Ecole maternelle „Vallée de la Horn“</b> .....	<b>03 87 96 51 74</b>

Mairie de Walschbronn  
109, rue principale  
57720 WALSCHBRONN  
Téléphone : 03 87 96 52 48  
Télécopie : 03 87 96 52 48  
Messagerie : mairie@walschbronn.fr  
Internet: www.walschbronn.fr

Retrouvez ce bulletin ainsi que toutes les actualités, autres bulletins, flash infos et informations pratiques tout au long de l'année sur internet:  
**<http://www.walschbronn.fr>**

